



Projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité (PSPC)

Contexte et objectifs	
Ce programme propose de soutenir de projets collaboratifs de R&D structurants visant notamment des retombées économiques et technologiques directes sous forme de nouveaux produits, services et technologies, et des retombées indirectes en termes de structuration durable de filières. Les retombées économiques attendues des projets et de ces structurations de filières doivent concerner tous les partenaires industriels et en particulier les petites et moyennes entreprises (PME).	
Nature des projets	
Thématiques	Toutes thématiques, une priorité est donnée aux projets soutenus par les Comités stratégiques de filières
Individuel/Collaboratif	Collaboratif
Type de chef de file	Entreprise
Consortium	Au moins 2 entreprises et un acteur de la recherche académique
Modalités de financement	
Budget des projets	Entre 4 et 50 millions d'euros
Financeur	Etat au travers des Investissements d'Avenir, opéré par Bpifrance
Subvention/AR	Subventions et avances récupérables en fonction des risques liés aux projets
Taux	Pour les entreprises, taux moyen : <ul style="list-style-type: none">• de 50 % pour les petites entreprises• de 40 % pour les moyennes entreprises (ME) au sens communautaire ;• de 30 % pour les autres entreprises Pour les académiques, 100% des coûts marginaux ou 40% des coûts complets
Dépenses éligibles	<ul style="list-style-type: none">• salaires de personnel interne et frais connexes forfaitaires• coûts de sous-traitance dont les essais cliniques de phase I et II (III uniquement pour projet antibiorésistance et maladies rares), et dans tous les cas : - de 30% du budget total• contributions aux amortissements• frais de mission directement liés au projet ;• autres coûts : achats, consommables, etc.
Durée	Non précisé
Calendrier	
Date d'ouverture	5 juin 2020
Date de clôture	29 juin 2021
Evaluation	Audition des porteurs tous les mois



Liberté • Égalité • Fraternité

bpifrance

